

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01577 Numéro SIREN : 529 135 634 Nom ou dénomination : ABELIA PARCS ET JARDINS

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003452

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/003452**
n° de gestion : **2010B01577**
n° SIREN : **529 135 634 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 07/06/2018 à
un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABELIA PARCS ET JARDINS - Société à responsabilité limitée
400 route de la Motte Le Village 26470 Establet -FRANCE-

date de clôture : 30/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



732143

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2017

3452

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Durée ex. en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise : LES BEYLES		Durée de l'ex. précédent* 12			
Numéro SIRET* 52913563400010		26470 ESTABLET			
Néant ☐		Ex. précédent (N-1) clos le :			
Exercice N, clos le : 31/12/2017					
31/12/2016					
		Brut 1	Amort., provis* 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
I	Frais d'établissement *	AB		AC	
A N	Frais de développement*	CX		CQ	
C C	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
T	Fonds commercial (1)	AH		AI	
I R	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
F P	Avances et acc. sur immob. incorp.	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
I C	Constructions	AP		AQ	
M	Installat* tech., matériel et outillage ind.	AR	36 240	AS	3 991
M R	Autres immobilisations corporelles	AT	22 819	AU	4 172
P	Immobilisations en cours	AV		AW	
B	Avances et acomptes	AX		AY	
I	Participations évaluées (mise en équ.)	CS		CT	
L F	Autres participations	CU		CV	
I I	Créances rattachées à des participat*	BB		BC	
S N	Autres titres immobilisés	BD		BE	
E	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	59 059	BK	8 163
A S	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
C T	En cours de production de biens	BN		BO	
T	En cours de production de services	BP		BQ	
C	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
C K	Marchandises	BT		BU	
I S	Avances et acc. versés sur cdes	BV		BW	
R C	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	68 260	BY	68 260
C R	Autres créances (3)	BZ	86 018	CA	86 018
U E	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
L D	VMP(dt act* propres) :	CD		CE	
I	Disponibilités	CF	145 319	CG	145 319
R	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
E	TOTAL (III)	CJ	299 597	CK	299 597
G	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
U	Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	358 656	1A	8 163
					350 494
					282 339
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes	CP	(3) Part à + d'un an	CR
Clause de rés. de prop *		Immobilisations :	Stocks :	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat œuvres origin. art. vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	-72 602	-99 244
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 928	26 642
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	-57 675	-70 802
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	6 218	6 370
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	11 475	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 967	51 780
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 707	275 651
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	36 000	
	Autres dettes	EA	270 801	19 140
Compt. régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	408 168	352 942
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	350 494	282 339
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	158 852	352 942
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

D

3 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052

2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant			
		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation et intrac.	Total	
Produits d'exploit.	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue : - biens*	FD	FE	FF	953
	- services*	FG	FH	FI	254 672
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	255 625
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	3 250
	Autres produits (1) (11)			FQ	87
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	255 711
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*			FU	6 401
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	80 280
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	456
	Salaires et traitements*			FY	79 890
	Charges sociales (10)			FZ	14 206
	- Sur immobilisations : - dotations aux amortissements*			GA	4 871
	Dotations - dotations aux provisions d'exploitation : - Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB	
Charges d'exploit.	- Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)			GD	
				GE	14
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	186 118
	1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	69 594
	opérations Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	en commun Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
Produits financiers	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	148
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	148
	2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	-148
	3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	69 446

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

D

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant	
		Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 263
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 263
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	58 781
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	58 781
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI	-56 518
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	257 974
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	245 047
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	12 928
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY	
	(3) Dont - prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	4 848
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	7 272
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au (8))	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	3 250
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels	Exercice N		
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Charges except.	Produits except.	
Créances irrécouvrables	21 240		
ajustement suite a validation plan rj	37 541	2 263	
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieure	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

JL

5 - IMMOBILISATIONS

N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS										Néant	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'une mise en équ. 2		Acquisitions, créat*, apports et versements de postes à post 3	
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF	
	Terrains					KG		KH		KI	
C	Cons - Sur sol propre	Dont Composant	L9		KJ		KK		KL		
	truc - Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1		KM		KN		KO		
R	tions - Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2		KP		KQ		KR		
P	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composant	M3		KS	3 626	KT		KU	32 615	
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencs, aménagements div*			KV		KW		KX		
		- Matériel de transport*			KY		KZ		LA	21 620	
E		- Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 199	LC		LD		
L		- Emballages récupérables et divers*			LE		LF		LG		
L	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
E	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
S	TOTAL III					LN	4 825	LO		LP	54 235
F	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
I	Autres participations					8U		8V		8W	
N	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
	TOTAL IV					LQ		LR		LS	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	4 825	OH		OJ	54 235
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale ou éval en équ 4			
				par virement de poste à poste 1		par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2		valeur d'origine des immobilisations en fin 4			
I	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		C0		D0		D7			
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW		1X			
	Terrains			LX		LY		LZ			
C	Constructions - Sur sol propre			MA		MB		MC			
	- Sur sol d'autrui			MD		ME		MF			
R	- Inst. générales, agencement et aménagement des constructions			MG		MH		MI			
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.			MJ		MK	36 240	ML			
R	Autres - Installations générales, agencements, aménagements			MM		MN		MO			
E	immob. corp. - Matériel de transport			MP		MQ	21 620	MR			
	- Mat. de bureau et informatique, mobilier			MS		MT	1 199	MU			
L	- Emballages récupérables et div			MV		MW		MX			
L	Immob. corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB			
E	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF			
S	TOTAL III			NG		NH	59 059	NI			
F	Participations évaluées (mise en équ.)			0U		0V		0W			
I	Autres participations			0X		0Y		0Z			
N	Autres titres immobilisés			2B		2C		2D			
	Prêts et autres immob. financières			2E		2F		2G			
	TOTAL IV			NJ		NK		2H			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OK		OL	59 059	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DL

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le					31/12/2017	
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS					Néant X	

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.

(2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B	
Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6 - AMORTISSEMENTS

N° 2055

2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS										Néant	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*											
IMMOB. AMORTISSABLES		Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions amort. afférents aux éts sortis de l'actif reprise		Montant des amort. à la fin de l'ex.			
Frais d'établ. et développ. TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immob. incorp. TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Construct* - Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ			
- Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY			
Inst. tech., matériel et outillage ind.		PZ	2 093	QA	1 898	QB		QC	3 991		
Autres - Installations générales, agencements et aménagements divers		QD		QE		QF		QG			
Immob. - Matériel de transport		QH		QI	2 973	QJ		QK	2 973		
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 199	QM		QN		QO	1 199		
- Emballages récup. et div.		QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	3 292	QV	4 871	QW		QX	8 163		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	3 292	OP	4 871	OQ		OR	8 163		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobiliisat* amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorp. TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
C Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
O Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
N Inst. gènes., agenc. et aménagements		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Instal. techn., matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
C Inst. gènes., agenc. et am. div.		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
O Mat. de transp.		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
R Mat. bur. et inf. mco		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
P Emb. récup. div.		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations -		NL			NM			NO			
TOTAL général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)		N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			NY	TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'ex. aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursemt des obligations						SP		SR			

JK

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4
P Prov. pour reconst. des gisements miniers et	3T	TA	TB	TC
P Prov. pour investissements	3U	TD	TE	TF
R Prov. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6
R Prov. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4I	4K	4L	4M
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4I	4U	4V	4W
A Prov. pr pensions et obligat* similaires	4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
C Prov. pr renouvellemt des immob.*	5F	5H	5J	5K
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05
R - titres de participat*	9U	9V	9W	9X
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
I Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
A Autres prov. pour dépréciat* (1)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
- d'exploitation		UE	UF	
Dont dotations et reprises - financières		UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.				10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision				
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.				

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

IX

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise :		SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				Néant		
-------------------------------	--	------------------------------	--	--	--	-------	--	--

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an 3		
De l'actif Immo- bilisé	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
De l'actif circulant	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	68 260		68 260					
	Cré. repr. * (Prov dépr. UO)	Z1								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 887		8 887				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 123		30 123				
		Autres impôts, taxes, versements assim.	VN							
		Divers	VP							
		Groupes et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR	47 008		47 008					
Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX		VT	154 278	VU	154 278	VV				
R E N V	(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF								

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
R E N V	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts, dettes auprès de établissements de crédit(1)	VG	à 1 maximum à l'origine								
		VH	à + de 1 an à l'origine								
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B		41 967		41 967					
	Personnel et comptes rattachés	8C		9 698		9 698					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		18 399		18 399					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	13 611		13 611					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ								
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		36 000		36 000					
	Groupes et associés (2)	VI		6 218		6 218					
	Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titr	8K		270 801		21 484				249 317	
	Dettes représentatives de titres empruntés*	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX		VY		396 694	VZ	147 377				249 317	
R E N V	(1) Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032							
	Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK									
	(2) Montants divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL									

DK

2017

Édition libre de la liasse fiscale transmise par TDEC

2058A 2017

Désignation de l'entreprise:

SARL ABELIA PARCS ET JARDINS

II - DEDUCTIONS DIVERSES		Exercice N
	Libellé	Montant
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Néant		
Dédution du CICE comptabilisé		4 456
Néant		
Total		4 456

DC

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				Néant	
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	94 682
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	8 472
Déficits reportables (différence K4- K5)				K6	86 210
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	0
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	86 211
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis A1 1 du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)					
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1, 1° bis A1. 2 du CGI*				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges*					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Total des provisions pour risques et charges				8X	8Y
Provisions pour dépréciation*					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Total des provisions pour dépréciation				9D	9E
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
Total des provisions pour charges à payer				9K	9L
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032					
TOTAUX				YN	YO
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
				ligne WI	
				ligne WU	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et 3211-1 du Code des transports	XU
---	----

DK

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant							
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT									
	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie								
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie		26 642						
	Prélèvements sur les réserves								
	TOTAL I		26 642						
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB							
	- Autres réserves	ZD							
	Dividendes	ZE							
	Autres répartitions	ZF							
	Report à nouveau	ZG	26 642						
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	26 642						
	Distributions (articles 235 Ter ZCA)								
	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV							
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.									
RENSEIGNEMENTS DIVERS		EXERCICE N	EXERCICE N-1						
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7							
	- Engagements de crédit-bail immobilier								
	- Effets portés à l'escompte et non échus								
Détails des postes	Autres achats et charges externes	- Sous-traitance	YT	11 790	10 424				
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8						
	impôts et taxes	- Personnel extérieur de l'entreprise	XQ	29 000	18 667				
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	YU						
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	SS	14 604	18 914				
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	YV						
		- Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052	ST	24 886	16 663				
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	ZJ	80 280	65 688					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	YW	456	457					
	- Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052	YZ	456	457					
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée	YY	51 124	41 520					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	9 616	8 384					
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*	OB	64 826						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	OS							
	Effectif moyen du personnel* (dont apprentis :)	YP	4	3					
	Effectif affecté à l'activité artisanale	RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*	ZK	%	%					
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE	XP							
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)	ZR							
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG							
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI	RH							
Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK		PV à 0% (1)	JL	
				PV à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN		PV à 0% (1)	JO	
				PV à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale		JH		N°SIRET de la société mère	JJ				

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS							Néant	X	*
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE									
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values		
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			taxables à 19 % (11)		
				19 %	15 % ou 18 %	0 %			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.		+					+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.		+					+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.		+					+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+					+	
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans.*				+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.		+		+		+		
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.		-		-		-		
20	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*		+	+	+		+	+	
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 20)(9)									
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 20)(10)									
			A	B (Ventilation par taux)			C		

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

N° 2059-B 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS					Néant	☒	*
A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME							
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)							
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie :						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art.39)						
Total 1							
Imposition répartie :		Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
		N-4					
	sur 10 ans ou sur une	N-2					
	durée différente (art.39	N-3					
	quaterdecies 1 ter et	N-4					
	1 quater du CGI)	N-5					
	(à préciser) au titre de :	N-6					
		N-7					
		N-8					
	N-9						
Total 2							
B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS							
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport							
☐ de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).				☐ d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).			
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Mont. rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Total							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DL

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant		X		
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 16% (2)				
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *				
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)				
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%		
1		2	3	4		
Moins-values nettes N						
Moins-values N-1						
nettes à long terme N-2						
subies au cours N-3						
des dix exercices N-4						
antérieurs N-5						
(montants restant à N-6						
déduire à la clôture N-7						
du dernier exercice) N-8						
N-9						
N-10						
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES						
Origine	Moins-values			Imputations sur les PVLT	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
	à 19 %, 16,5 %, (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0)	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values N-1						
nettes à long N-2						
terme subies N-3						
au cours des N-4						
dix exercices N-5						
antérieurs N-6						
(montant restant N-7						
à déduire à la N-8						
clôture du dernier N-9						
exercice) N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2017

Désignation de l'entreprise :		SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				Néant	X	*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*								
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N								
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme						
			à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2							
Total (lignes 1 et 2)	3							
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4							
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5							
Total (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7							

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

DC

**16 - DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2017	et clos le : 31/12/2017	Durée en nombre de mois : 12
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez ci-dessous la dénomination et le SIREN de la société tête de groupe		
N° SIREN		
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	953
Production vendue - Services	OC	254 872
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subv. d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 1	OM	255 826
II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises) *	OO	
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	OP	6 401
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	46 432
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Total 2	OJ	52 833
III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		

Calcul de la valeur ajoutée		Total 1 - Total 2	OG	202 792
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et le 1330-CVAE)			SA	202 792
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE			EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	
Période de référence	Du		Au	
Date de cessation			HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

JK

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065

2017

Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017	Régime "simplifié d'imposition" ☐ Si option pour le régime optionnel de Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ☐ ou "réel normal" ☒ taxation au tonnage ☐
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays N°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐ Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐ Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation ci-dessous	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS LES BEYLES 26470 ESTABLET	Adresse du siège social
N° Siret : 52913563400010	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
Dénomination :	N° Siret :
Adresse :	
B ACTIVITE	
Activités exercées (souligner l'activité principale) : <u>PETITS TRAVAUX A DOMICILE</u>	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % DEFICIT (Report de la ligne 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % et/ou 28% XO DU 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets PVLVT imposables au taux de 15% au taux de 15 % (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1) PVLVT imposables Autres plus-values imposables Plus-values à LT imposables PV exonérées à 19 % à 19 % à 0% (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas).	
Ent. nouv. art. 44 sexies ☐ Jeunes entre. innovantes ☐ Zone franche urbaine ☐ PME innovantes ☐ Ent. nouv. art. 44 septies ☐ Pôle de compétitivité ☐ Zone franche d'activité ☐ Autres dispositifs ☐ Sociétés d'invest. immo. cotées ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas) Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur : productif, art. 244 quater W ☐ du logement social, art. 244 quater X ☐	
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)	
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll. Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %	
Nom, adresse, téléphone, télécopie :	
- du comptable * : ☒ SA FIDUCIAL Téléphone : 04.75.01.62.86 CHEMIN DE MERLY ZAC DU PETIT PELICAN 26200 MONTELIMAR	
- du conseil * : ☐ Téléphone :	
- du C.G.A. :	
n° agrément CGA	
Via : CGA/AGA	Viseur conventionné
A ESTABLET le 12/03/2018	
Nom du déclarant : MR LAURIE	
Qualité du déclarant : GERANT	

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ABELIA PARCS ET JARDINS																																																									
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2017																																																									
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																																																									
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4) - Payées par la société elle-même. - Payées par étab. chargé du serv des titres																																																								
2	Mt des distribut* correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)																																																								
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées																																																								
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))																																																								
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)																																																								
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI																																																								
7	Montant des revenus répartis (5) Total (a) à (h)																																																								
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																																																									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">SARL</td> <td colspan="7">Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.</td> </tr> <tr> <td>Nombre de parts appartenant à chq. associé</td> <td colspan="7">Montant des sommes versées</td> </tr> <tr> <td></td> <td>année du versement</td> <td>Traitements, émoluments, indemnités.</td> <td colspan="2">Frais de représentation, de mission et de déplac.</td> <td colspan="3">Frais professionnels autres que (5) et (6).</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Ind. forfaitaires</td> <td>Remboursements</td> <td>Ind. forfaitaires</td> <td>Remboursements</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>(2)</td> <td>(3)</td> <td>(4)</td> <td>(5)</td> <td>(6)</td> <td>(7)</td> <td>(8)</td> </tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							Nombre de parts appartenant à chq. associé	Montant des sommes versées								année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).						Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements			(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)																
SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																																																								
Nombre de parts appartenant à chq. associé	Montant des sommes versées																																																								
	année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).																																																				
			Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements																																																			
	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)																																																		
H DIVERS																																																									
Norm et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre) Adresses des autres établissements																																																									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																																																									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %																																																					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																																					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																																																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				MVLT réalisée au cours de l'exercice																																																					
				MVLT restant à reporter																																																					

DK

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F

2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1) Néant : ☐
---	--------------------------------------

N° DE DEPOT					
EXERCICE CLOS LE	31/12/2017	N° SIRET	52913563400010		
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SARL ABELIA PARCS ET JARDINS				
ADRESSE (voie)	LES BEYLES				
CODE POSTAL	26470	VILLE	ESTABLET		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	200

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Número SIREN		% de détention		Nombre de parts	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
Número SIREN		% de détention		Nombre de parts	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
Número SIREN		% de détention		Nombre de parts	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
Número SIREN		% de détention		Nombre de parts	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom patronymique	LAURIE	Prénom(s)	FRANCOIS				
Titre (2) : Nom marital		% de détention	10,00	Nombre de parts	20		
Naissance : Date	22/09/1950	N° dpt	26	Commune	DIE	Pays	FR
Adresse : N°		Libellé voie	LES BEYLES				
Code postal	26470	Commune	ESTABLET	Pays	FR		

Nom patronymique	LAURIE	Prénom(s)	DAMIEN				
Titre (2) : Nom marital		% de détention	90,00	Nombre de parts	180		
Naissance : Date	04/03/1982	N° dpt	26	Commune	DIE	Pays	FR
Adresse : N°		Libellé voie	LES BEYLES				
Code postal	26470	Commune	ESTABLET	Pays	FR		

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G

2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1

(1) Néant : ☒

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

52913563400010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ABELIA PARCS ET JARDINS

ADRESSE (voie)

LES BEYLES

CODE POSTAL

26470

VILLE

ESTABLET

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

P5

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN			% de détention		
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	



SARL ABELIA PARCS ET JARDINS - 400 Route de La Motte - 26470 ESTABLET

Tél : 04 75 90 20 10
Fax : 04 75 90 20 11

Email : abeliasarl@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE

DU

24/04/2018

Fiche de Présence :

NOM :

NOM :

LAURIE Damien

LAURIE François

SIGNATURE :

SIGNATURE :



SARL ABELIA PARCS ET JARDINS - 400 Route de La Motte - 26470 ESTABLET

Tél : 04 75 90 20 10
Fax : 04 75 90 20 11

Email : abeliasarl@gmail.com

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE.

Les associés de la SARL ABELIA Parcs et Jardins, réunis en Assemblée Générale, le 24 avril 2018, à 11 heures au siège de l'entreprise, ont voté à l'unanimité :

Validation des résultats comptables du Bilan 2017 Clos au 31/12/2017:

Nous analysons ce jour le bilan fourni par la société Fiducial pour l'année 2017.

Après lecture, les associés approuvent à l'unanimité les comptes de l'année 2017 et votent à l'unanimité le report du résultat sur l'année suivante.

Fait à Establet, le 24/04/2018

Monsieur LAURIE François

Monsieur LAURIE Damien

PJ : Liasse fiscale 2017